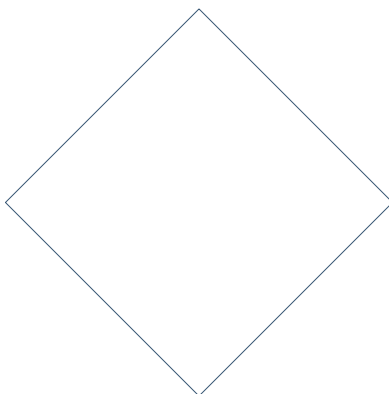


Brookfield



2023

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
ET NOTES

Brookfield Renewable
Partners L.P.

AUX 31 MARS 2023 ET 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR
LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2023 ET 2022

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	Note	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 140 \$	998 \$
Liquidités soumises à restrictions	16	124	139
Créances clients et autres actifs courants	17	1 624	1 860
Actifs liés à des instruments financiers	5	139	125
Montants à recevoir de parties liées	20	219	123
Actifs détenus en vue de la vente	4	262	938
		3 508	4 183
Actifs liés à des instruments financiers	5	1 942	1 500
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	1 603	1 392
Immobilisations corporelles à la juste valeur	8	54 977	54 283
Immobilisations incorporelles		205	209
Goodwill	13	1 559	1 526
Actifs d'impôt différé	7	209	176
Autres actifs non courants		794	842
Total de l'actif		64 797 \$	64 111 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18	1 089 \$	1 086 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	482	559
Montants à payer à des parties liées	20	683	588
Emprunts de la société mère	9	180	249
Emprunts sans recours	9	2 211	2 027
Provisions		27	83
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	4	155	351
		4 827	4 943
Passifs liés à des instruments financiers	5	1 544	1 670
Emprunts de la société mère	9	2 599	2 299
Emprunts sans recours	9	20 198	20 275
Passifs d'impôt différé	7	6 615	6 507
Provisions		627	600
Autres passifs non courants		1 475	1 531
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	15 526	14 755
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	58	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	2 848	2 892
Actions échangeables de BEPC	10	2 522	2 561
Actions privilégiées	10	573	571
Billets subordonnés perpétuels	10	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	760	760
Capitaux propres des commanditaires	12	4 033	4 096
Total des capitaux propres		26 912	26 286
Total du passif et des capitaux propres		64 797 \$	64 111 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
Produits.....	20	1 331 \$	1 136 \$
Autres produits		26	71
Coûts d'exploitation directs ¹		(401)	(350)
Coûts de service de gestion.....	20	(57)	(76)
Charge d'intérêts.....	9	(394)	(266)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	33	19
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	5	133	(37)
Charge d'amortissement	8	(429)	(401)
Divers		(41)	(47)
(Charge) recouvrement d'impôt			
Exigible.....	7	(43)	(42)
Différé	7	19	26
		(24)	(16)
Résultat net		177 \$	33 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	185 \$	86 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	28	24
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(18)	(31)
Actions échangeables de BEPC	10	(16)	(27)
Actions privilégiées.....	10	7	7
Billets subordonnés perpétuels.....	10	7	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	10	11
Capitaux propres des commanditaires	12	(26)	(44)
		177 \$	33 \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite.....		(0,09) \$	(0,16) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
Résultat net.....		177 \$	33 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles.....		(42)	(2)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies.....		(1)	5
Recouvrement d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		—	(4)
Profit latent (perte latente) sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	—	(5)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	10	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		(33)	(6)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net			
Écart de conversion.....		272	784
Profits (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	128	(33)
Profit sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	5	(19)	(45)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	(49)	56
Impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(11)	(16)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	(7)	22
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		314	768
Autres éléments du résultat global.....		281	762
Résultat global.....		458 \$	795 \$
Résultat global attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	354 \$	458 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	29	26
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	15	85
Actions échangeables de BEPC.....	10	13	75
Actions privilégiées.....	10	9	13
Billets subordonnés perpétuels.....	10	7	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	10	11
Capitaux propres des commanditaires.....	12	21	120
		458 \$	795 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	(1 898) \$	(845) \$	6 817 \$	4 \$	17 \$	1 \$	4 096 \$	760 \$	571 \$	592 \$	2 561 \$	14 755 \$	59 \$	2 892 \$	26 286 \$
Résultat net.....	(26)	—	—	—	—	—	(26)	10	7	7	(16)	185	28	(18)	177
Autres éléments du résultat global	—	38	(4)	1	12	—	47	—	2	—	29	169	1	33	281
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	994	—	—	994
Cessions (note 3)	14	—	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	(388)	—	—	(388)
Distributions ou dividendes déclarés	(97)	—	—	—	—	—	(97)	(10)	(7)	(7)	(58)	(158)	(28)	(67)	(432)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers	(3)	11	2	—	1	—	11	—	—	—	6	(31)	(2)	8	(8)
Variation au cours de la période ..	(110)	49	(16)	1	13	—	(63)	—	2	—	(39)	771	(1)	(44)	626
Solde au 31 mars 2023.....	(2 008) \$	(796) \$	6 801 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 033 \$	760 \$	573 \$	592 \$	2 522 \$	15 526 \$	58 \$	2 848 \$	26 912 \$
Solde au 31 décembre 2021	(1 516) \$	(842) \$	6 494 \$	— \$	(48) \$	4 \$	4 092 \$	881 \$	613 \$	592 \$	2 562 \$	12 303 \$	59 \$	2 894 \$	23 996 \$
Résultat net.....	(44)	—	—	—	—	—	(44)	11	7	7	(27)	86	24	(31)	33
Autres éléments du résultat global	—	152	(1)	1	14	(2)	164	—	6	—	102	372	2	116	762
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	106	—	—	106
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(49)	—	—	—	—	—	—	(49)
Distributions ou dividendes déclarés	(91)	—	—	—	—	—	(91)	(11)	(7)	(7)	(55)	(169)	(25)	(63)	(428)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Divers	7	—	5	—	—	—	12	—	—	—	6	10	—	7	35
Variation au cours de la période ..	(125)	152	4	1	14	(2)	44	(49)	6	—	26	405	1	29	462
Solde au 31 mars 2022.....	(1 641) \$	(690) \$	6 498 \$	1 \$	(34) \$	2 \$	4 136 \$	832 \$	619 \$	592 \$	2 588 \$	12 708 \$	60 \$	2 923 \$	24 458 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		Trimestres clos les 31 mars	
	Note	2023	2022
Activités d'exploitation			
Résultat net.....		177 \$	33 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :			
Charge d'amortissement.....	8	429	401
(Profit latent) perte latente de change et sur les instruments financiers.....	5	(130)	50
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	(33)	(19)
(Recouvrement) d'impôt différé.....	7	(19)	(26)
Autres éléments sans effet de trésorerie		37	—
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	19	19
		480	458
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....		32	23
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		151	(178)
		663	303
Activités de financement			
Produit tiré des billets à moyen terme.....	9	293	—
Papier commercial, montant net	9	(69)	120
Produit tiré des emprunts sans recours.....	9, 20	1 528	1 113
Remboursement des emprunts sans recours.....	9, 20	(1 622)	(899)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	994	106
Remboursement et rachat d'instruments de capitaux propres	11	—	(49)
Distributions versées :			
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.....	10, 11	(142)	(191)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation.....	10, 12	(243)	(230)
Emprunts auprès de parties liées.....		—	940
Remboursements à des parties liées.....		(99)	—
		640	910
Activités d'investissement			
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....	2	(81)	(780)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	8	(572)	(452)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(93)	(20)
Produit tiré de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....	3	3	—
Achat d'actifs financiers.....	5	(452)	—
Produit tiré des actifs financiers	5	3	59
Liquidités soumises à restrictions et autres.....		16	(10)
		(1 176)	(1 203)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....		14	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Augmentation.....		141	9
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		1	1
Solde au début de la période.....		998	900
Solde à la fin de la période		1 140 \$	910 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés.....		295 \$	237 \$
Intérêts reçus		16 \$	6 \$
Impôts sur le résultat payés		31 \$	12 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, et en Asie.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13, série 15 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M », « BEP.PR.O » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels

sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH » et « BEPI ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	8
2. Acquisitions	9
3. Cession d'actifs	9
4. Actifs détenus en vue de la vente	10
5. Gestion des risques et instruments financiers	10
6. Informations sectorielles	13
7. Impôts sur le résultat	18
8. Immobilisations corporelles	19
9. Emprunts	20
10. Participations ne donnant pas le contrôle	23
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	27
12. Capitaux propres des commanditaires	27
13. Goodwill	28
14. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	28
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
16. Liquidités soumises à restrictions	29
17. Créances clients et autres actifs courants	30
18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	30
19. Engagements, éventualités et garanties	30
20. Transactions entre parties liées	32
21. Filiales faisant appel public à l'épargne	35
22. Événements postérieurs à la date de clôture	36

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 5 mai 2023 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au ringgit et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Décision de l'IFRS Interpretations Committee – Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*)

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue aux termes d'un contrat intervenu avec un tiers ne font plus en sorte que le dépôt n'est plus de la trésorerie, sauf si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la mise en situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit inclure le dépôt à vue comme un élément de trésorerie et

d'équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield a effectué une évaluation et mis en œuvre un plan de transition qui tient compte de l'incidence de cette décision de l'IFRS IC. L'incidence de la décision sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est traduite par une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 176 millions \$ et une diminution de 40 millions \$ de la trésorerie affectée aux activités d'investissement au trimestre clos le 31 mars 2022.

e) Modifications de méthodes comptables futures

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien au Brésil

Le 3 mars 2023, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil d'une puissance de 136 MW. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à 95 millions \$. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à environ 25 %.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 31 mars 2023, à l'égard de l'acquisition est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien au Brésil
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 \$
Créances clients et autres actifs courants	9
Immobilisations corporelles à la juste valeur	125
Autres actifs non courants	19
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(16)
Tranche courante des emprunts sans recours	(4)
Emprunts sans recours	(46)
Provisions	(2)
Juste valeur des actifs nets acquis	95
Prix d'acquisition	95 \$

3. CESSION D'ACTIFS

Le 17 mars 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une tranche de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé une participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit de la vente. Après la clôture de la vente, Énergie Brookfield a cessé d'inclure ce placement dans son périmètre de consolidation et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 667 millions \$ et un passif total de 191 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. La quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 34 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 mars 2023, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient des actifs éoliens acquis aux États-Unis en 2022 dans le cadre de l'acquisition d'un promoteur d'actifs d'énergie renouvelable qui avait déjà conclu une entente de vente et d'achat au moment de l'acquisition.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 \$	9 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	3	5
Créances clients et autres actifs courants	2	4
Actifs liés à des instruments financiers	—	3
Immobilisations corporelles à la juste valeur	249	911
Autres passifs non courants.....	7	6
Actifs détenus en vue de la vente.....	<u>262 \$</u>	<u>938 \$</u>
Passif		
Passifs courants.....	2 \$	9 \$
Emprunts sans recours.....	—	171
Passifs liés à des instruments financiers	130	167
Autres passifs non courants.....	20	1
Provisions.....	3	3
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	<u>155 \$</u>	<u>351 \$</u>

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023				31 décembre 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 140 \$	— \$	— \$	1 140 \$	998 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	178	—	—	178	191
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9.....	—	—	9	9	2
Contrats d'énergie dérivés.....	—	60	—	60	37
Swaps de taux d'intérêt.....	—	295	—	295	335
Swaps de change.....	—	15	—	15	16
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres.....	161	40	1 501	1 702	1 235
Immobilisations corporelles.....	—	—	54 977	54 977	54 283
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9.....	—	—	(578)	(578)	(670)
Contrats d'énergie dérivés.....	—	(103)	—	(103)	(236)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(99)	—	(99)	(82)
Swaps de change.....	—	(124)	—	(124)	(110)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	(1 122)	(1 122)	(1 131)
Contrepartie éventuelle ^{1, 2}	—	—	(75)	(75)	(68)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(2 628)	—	—	(2 628)	(2 362)
Emprunt sans recours ¹	(2 145)	(19 576)	—	(21 721)	(21 117)
Total.....	(3 294) \$	(19 492) \$	54 712 \$	31 926 \$	31 321 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Se rapporte à des regroupements d'entreprises effectués en 2022 comportant des obligations venant à échéance de 2023 à 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2023.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023			31 décembre 2022
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9	9	578	(569)	(668)
Contrats d'énergie dérivés	60 \$	103 \$	(43) \$	(199) \$
Swaps de taux d'intérêt	295	99	196	253
Swaps de change	15	124	(109)	(94)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	1 702	—	1 702	1 235
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	—	1 122	(1 122)	(1 131)
Total	2 081	2 026	55	(604)
Moins : tranche courante	139	482	(343)	(434)
Tranche non courante	1 942 \$	1 544 \$	398 \$	(170) \$

a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats d'énergie dérivés	66 \$	(194) \$
CAÉ selon IFRS 9	57	78
Swaps de taux d'intérêt	(6)	50
Swaps de change	(5)	8
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	8	30
(Perte) profit de change	13	(9)
	133 \$	(37) \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les profits de 13 millions \$ (néant en 2022) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats d'énergie dérivés	166 \$	(186) \$
CAÉ selon IFRS 9	12	37
Swaps de taux d'intérêt	(46)	127
Swaps de change	(4)	(11)
	128	(33)
Swaps de change – investissement net	(19)	(45)
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	10	(5)
	119 \$	(83) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats d'énergie dérivés	(48) \$	55 \$
CAÉ selon IFRS 9	—	(2)
Swaps de taux d'intérêt	(1)	3
	(49) \$	56 \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage et cogénération et biomasse, et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles correspondantes des périodes antérieures sont aussi présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités, ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total			
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	335 \$	61 \$	66 \$	85 \$	40 \$	8 \$	10 \$	88 \$	79 \$	— \$	772 \$	(79) \$	638 \$	1 331 \$
Autres produits	4	1	1	1	—	—	—	8	5	12	32	(5)	(1)	26
Coûts d'exploitation directs	(109)	(17)	(19)	(25)	(8)	(2)	(1)	(27)	(28)	(9)	(245)	34	(190)	(401)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	50
Coûts de service de gestion	230	45	48	61	32	6	9	69	56	3	559	—	447	(57)
Charge d'intérêts	(71)	(5)	(18)	(18)	(4)	(1)	(3)	(27)	(12)	(28)	(187)	10	(217)	(394)
Impôt exigible	(1)	(2)	(7)	—	(2)	—	(1)	(2)	(1)	—	(16)	3	(30)	(43)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	—	(13)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(200)	(200)
Fonds provenant des activités	158	38	23	43	26	5	5	40	43	(106)	275	—	—	(429)
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(241)	13	(201)	(429)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	29	18	86	133
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	13	19
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(98)	(30)	87	(41)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	15
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(32) \$	— \$	— \$	(32) \$

¹⁾ La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 185 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2022 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total			
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	236 \$	48 \$	73 \$	86 \$	51 \$	6 \$	9 \$	81 \$	59 \$	— \$	649 \$	(49) \$	536 \$	1 136 \$
Autres produits	2	18	—	—	4	—	—	36	13	5	78	(12)	5	71
Coûts d'exploitation directs	(97)	(13)	(20)	(26)	(9)	(2)	(2)	(27)	(24)	(8)	(228)	21	(143)	(350)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	2	42
Coûts de service de gestion	141	53	53	60	46	4	7	90	48	(3)	499	—	400	(76)
Charge d'intérêts	(45)	(5)	(10)	(16)	(4)	(1)	(3)	(26)	(10)	(20)	(140)	6	(132)	(266)
Impôt exigible	(2)	(3)	(8)	—	(1)	—	—	—	(1)	—	(15)	3	(30)	(42)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(2)	(11)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(236)	(236)
Fonds provenant des activités... Charge d'amortissement	94	45	35	44	41	3	4	64	37	(124)	243 (246)	— 9	— (164)	(401)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(24)	1	(14)	(37)
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	—	(4)	26
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(81)	2	32	(47)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	—	(12)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150	150
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(78) \$	— \$	— \$	(78) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 19 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 86 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Au 31 mars 2023														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 \$	42 \$	56 \$	53 \$	45 \$	18 \$	31 \$	86 \$	64 \$	19 \$	511 \$	(43) \$	672 \$	1 140 \$
Immobilisations corporelles	15 396	1 765	1 898	3 591	655	399	298	3 064	2 343	—	29 409	(767)	26 335	54 977
Total de l'actif.....	16 596	1 938	2 150	4 008	801	433	406	3 603	2 823	626	33 384	(497)	31 910	64 797
Total des emprunts.....	4 158	264	558	1 343	362	96	246	2 301	931	2 787	13 046	(424)	12 566	25 188
Autres passifs.....	5 214	114	678	1 095	208	21	78	685	555	302	8 950	(61)	3 808	12 697
Au 31 décembre 2022														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 \$	15 \$	14 \$	48 \$	56 \$	22 \$	24 \$	139 \$	72 \$	— \$	445 \$	(43) \$	596 \$	998 \$
Immobilisations corporelles.....	15 331	1 743	1 826	3 563	650	346	294	3 046	2 337	—	29 136	(1 165)	26 312	54 283
Total de l'actif.....	16 971	1 880	2 036	3 969	816	381	399	3 520	2 794	581	33 347	(587)	31 351	64 111
Total des emprunts.....	4 206	258	526	1 356	358	83	238	2 382	928	2 556	12 891	(373)	12 332	24 850
Autres passifs.....	5 250	99	634	1 344	244	15	71	492	507	271	8 927	(204)	4 252	12 975

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Hydroélectricité		
Amérique du Nord.....	422 \$	285 \$
Brésil	67	47
Colombie	283	305
	772	637
Énergie éolienne		
Amérique du Nord.....	186	164
Europe	61	77
Brésil	23	17
Asie	49	38
	319	296
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	164	142
Énergie décentralisée et solutions durables	76	61
Total.....	1 331 \$	1 136 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence consolidées par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
États-Unis	29 242 \$	29 056 \$
Colombie	8 569	8 264
Canada	7 518	7 560
Brésil.....	5 029	4 754
Europe.....	3 987	3 963
Asie.....	2 079	1 932
Autres	156	146
	56 580 \$	55 675 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 12 % (33 % en 2022). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total
Immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2022	31 168 \$	11 302 \$	8 239 \$	242 \$	50 951 \$
Ajouts, montant net	1	4	3	—	8
Transfert des immobilisations en cours	5	141	318	—	464
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	—	125	—	—	125
Cessions	—	—	—	(5)	(5)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion	382	23	56	3	464
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Charge d'amortissement	(153)	(158)	(111)	(7)	(429)
Au 31 mars 2023	31 403 \$	11 437 \$	8 505 \$	233 \$	51 578 \$
Immobilisations en cours					
Au 31 décembre 2022	299	1 132	1 897	4	3 332
Ajouts	15	269	245	—	529
Transfert des immobilisations en cours	(5)	(141)	(318)	—	(464)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur	—	—	7	—	7
Écart de conversion	1	10	(16)	—	(5)
Au 31 mars 2023	310 \$	1 270 \$	1 815 \$	4 \$	3 399 \$
Total des immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2022 ²	31 467 \$	12 434 \$	10 136 \$	246 \$	54 283 \$
Au 31 mars 2023²	31 713 \$	12 707 \$	10 320 \$	237 \$	54 977 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 65 millions \$ (64 millions \$ en 2022) du secteur hydroélectricité, de 239 millions \$ (242 millions \$ en 2022) du secteur énergie éolienne, de 216 millions \$ (215 millions \$ en 2022) du secteur énergie solaire et de néant (néant en 2022) dans divers.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

- Un portefeuille d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 7 MW qui comprend des immobilisations corporelles d'un montant de 32 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	s. o.	4	— \$	— \$	s. o.	5	— \$	— \$
Papier commercial.....	5,7	<1	180	180	5,1	<1	249	249
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	14	111	115	5,8	14	111	114
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	2	296	289	3,8	2	295	286
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	4	370	355	3,6	4	369	350
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	6	351	343	4,3	6	351	338
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	7	351	323	3,4	7	351	316
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	27	222	188	4,3	27	221	184
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	27	314	223	3,3	28	314	218
Série 15 (400 \$ CA) ¹ ..	5,9	10	296	314	5,9	10	295	307
Série 16 (400 \$ CA)	5,3	11	296	298	—	—	—	—
	4,3	11	2 607	2 448	4,1	11	2 307	2 113
Total des emprunts de la société mère			2 787	2 628 \$			2 556	2 362 \$
Ajouter : primes non amorties ²			2				2	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(10)				(10)	
Déduire : tranche courante.....			(180)				(249)	
			2 599 \$				2 299 \$	

¹⁾ Comprend un montant de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit et papier commercial

Au 31 mars 2023, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield s'élevait à 180 millions \$ (249 millions \$ en 2022).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau suivant résume la tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 375 \$	2 375 \$
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	500	500
Lettres de crédit émises.....	(349)	(344)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 526 \$	2 531 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, BRELP et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2023, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 16 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux de fixe de 5,29 % et viennent à échéance en 28 octobre 2033. Les billets à moyen terme de série 16 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le taux SONIA remplace le TIOL en livres sterling, et le taux en euros à court terme (« €STR ») remplace le TIOL en euros. Il est également prévu que le taux SOFR remplacera le TIOL en dollars américains d'ici le 30 juin 2023 et le taux des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA ») remplacera le taux CDOR après le 28 juin 2024.

Au 31 mars 2023, les réformes des taux SONIA et €STR n'avaient pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield. Celle-ci a mis en œuvre un plan de transition visant le remplacement du TIOL en dollars américains par le taux SOFR devant entrer en vigueur le 30 juin 2023. Ce plan comprend certaines modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable, des swaps de taux d'intérêt et des taux d'intérêt plafonds reposant sur le TIOL en dollars américains et des mises à jour des désignations de ses couvertures. Notre plan de transition est en grande partie terminé. Ces changements ne devraient pas avoir d'incidence importante.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années) ⁴	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)								
Emprunts sans recours ^{1, 2}								
Hydroélectricité.....	7,6	10	8 906 \$	8 521 \$	7,2	10	8 813 \$	8 104 \$
Énergie éolienne.....	5,6	9	5 184	5 133	5,4	8	5 943	5 824
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	6,0	13	4 699	4 628	5,6	13	4 625	4 502
Énergie décentralisée et solutions durables.....	5,8	6	3 650	3 439	5,1	7	2 940	2 687
Total	6,5	10	22 439 \$	21 721 \$	6,1	10	22 321 \$	21 117 \$
Ajouter : primes et escomptes non amortis ³			101				105	
Déduire : coûts de financement non amortis ³			(131)				(124)	
Déduire : tranche courante.....			(2 211)				(2 027)	
			20 198 \$				20 275 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 1 496 millions \$ (1 838 millions \$ en 2022) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprennent un montant de 98 millions \$ (93 millions \$ en 2022) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

³⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

⁴⁾ Compte non tenu des facilités de crédit, la durée moyenne pondérée totale est de 11 ans.

Les financements et refinancements conclus par Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2023 sont comme suit :

Période close	Région	Technologie	Taux d'intérêt moyen ¹		Échéance	Valeur comptable
T1 2023	États-Unis	Production décentralisée	7,03 %	Financement	2026	100 millions \$
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,4 %	Financement	2040	971 millions CNY (141 millions \$)
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,6 %	Financement	2030	200 millions CNY (29 millions \$)
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,6 %	Financement	2039	70 millions CNY (10 millions \$)
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,4 %	Financement	2039	97 millions CNY (14 millions \$)

¹⁾ Les financements indexés sur un taux de référence portent intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	15 526 \$	14 755 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	58	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 848	2 892
Actions échangeables de BEPC.....	2 522	2 561
Actions privilégiées.....	573	571
Billets subordonnés perpétuels.....	592	592
	22 119 \$	21 430 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Brookfield Infra- structure Income Fund	Brookfield Global Transition Fund I	Portefeuille hydro- électrique au Canada	The Catalyst Group	Partenaires institu- tionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2022	477 \$	2 617 \$	3 490 \$	2 134 \$	481 \$	1 461 \$	1 148 \$	115 \$	2 159 \$	14 \$	659 \$	14 755 \$
Résultat net	33	44	56	(5)	—	—	8	4	35	—	10	185
Autres éléments du résultat global	(30)	37	62	19	4	4	2	—	84	1	(14)	169
Apports en capital	—	—	—	44	—	915	—	—	—	—	35	994
Cessions	(388)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(388)
Distributions	(14)	(25)	(40)	(14)	(6)	—	(17)	—	(26)	—	(16)	(158)
Divers	27	1	(4)	3	(34)	(48)	—	—	—	(1)	25	(31)
Au 31 mars 2023	105 \$	2 674 \$	3 564 \$	2 181 \$	445 \$	2 332 \$	1 141 \$	119 \$	2 252 \$	14 \$	699 \$	15 526 \$
Participations détenues par des tiers	75 % – 78 %	43 % – 60 %	23 % – 71 %	75 %	1,5 % – 24 %	77 % – 80 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	0,3 % – 71 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de BEPC de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Au 31 mars 2023, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de 27 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 (24 millions \$ en 2022).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 1 742 actions échangeables de BEPC (3 341 actions pour la période correspondante de 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 31 mars 2023, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2022), 172 228 249 actions échangeables de BEPC (172 218 098 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2022) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2022) étaient en circulation.

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	1 \$
Distribution incitative	27	24
	28	25
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	67	63
Actions échangeables de BEPC détenues par		
Brookfield.....	16	15
Porteurs d'actions externes	42	40
Total des actions échangeables de BEPC.....	58	55
	153 \$	143 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2023	2022	31 mars 2023	31 décembre 2022
Série 1 (136 \$ CA)....	6,85	3,1	Avril 2025	1 \$	1 \$	126 \$	126 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹ ...	3,11	6,9	Avril 2025	1	1	57	57
Série 3 (249 \$ CA)....	9,96	4,4	Juillet 2024	2	2	183	183
Série 5 (103 \$ CA)....	4,11	5,0	Avril 2018	1	1	76	76
Série 6 (175 \$ CA)....	7,00	5,0	Juillet 2018	2	2	131	129
	31,03			7 \$	7 \$	573 \$	571 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022).

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2023, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée.

Billets subordonnés perpétuels

En avril et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et de 260 millions \$ à un taux fixe de respectivement 4,625 % et 4,875 %.

La charge d'intérêts de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022) engagée sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 est présentée à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La valeur comptable des billets subordonnés perpétuels, déduction faite des coûts de transaction, était de 592 millions \$ au 31 mars 2023 (592 millions \$ au 31 décembre 2022).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 7 millions \$ (4 millions \$ en 2022).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des distributions (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2023	2022	31 mars 2023	31 décembre 2022
Série 7 (175 \$ CA)	7,00	5,50	Janvier 2026	2	2	128	128
Série 11 (250 \$ CA) ¹	—	5,00	Avril 2022	—	2	—	—
Série 13 (250 \$ CA)	10,00	5,00	Avril 2028	2	2	196	196
Série 15 (175 \$ CA)	7,00	5,75	Avril 2024	2	2	126	126
Série 17 (200 \$)	8,00	5,25	Mars 2025	2	3	195	195
Série 18 (150 \$ CA)	6,00	5,50	Avril 2027	2	—	115	115
	38,00			10 \$	11 \$	760 \$	760 \$

¹⁾ Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 11 en circulation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 10 millions \$ (11 millions \$ en 2022).

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 31 mars 2023, un total de 275 432 611 parts de société en commandite étaient en circulation (275 358 750 parts de société en commandite au 31 décembre 2022), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2022). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, 72 119 parts de société en commandite (68 865 parts de société en commandite en 2022) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de 2 millions \$ (3 millions \$ en 2022).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 1 742 actions échangeables (3 341 actions en 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

Au 31 mars 2023, la participation directe et indirecte de Brookfield Corporation, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentait

environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield Corporation détenait au 31 mars 2023 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestre clos les 31 mars	
	2023	2022
Brookfield.....	24 \$	23 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	73	68
	<u>97 \$</u>	<u>91 \$</u>

En février 2023, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,35 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2023.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 91 millions \$ (89 millions \$ en 2022).

13. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du goodwill :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2022	1 526
Écart de conversion et autres	33
Solde au 31 mars 2023	<u>1 559 \$</u>

14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023
Solde au début de l'exercice.....	1 392 \$
Participation	198
Quote-part du résultat net	33
Quote-part des autres éléments du résultat global	3
Dividendes reçus	(19)
Écart de conversion et autres	(4)
Solde au 31 mars 2023	<u>1 603 \$</u>

Le 17 mars 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une tranche de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé une participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit de la vente. Après la clôture de la vente, Énergie Brookfield a cessé d'inclure ce placement dans son périmètre de consolidation et a comptabilisé un montant de 105 millions \$ à titre de participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation financière d'environ 4 % dans une entreprise de solutions agricoles durables en Inde pour un montant de 7 milliards INR (86 millions \$) (montant net d'environ 1,4 milliard INR (17 millions \$) pour Énergie Brookfield).

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie.....	802 \$	728 \$
Liquidités soumises à des restrictions.....	235	268
Dépôts à court terme.....	103	2
	1 140 \$	998 \$

16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Activités.....	104 \$	93 \$
Obligations liées au crédit.....	50	56
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	24	42
Total.....	178	191
Moins : tranche non courante.....	(54)	(52)
Tranche courante.....	124 \$	139 \$

17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Créances clients	697 \$	672 \$
Dépôts affectés en garantie ¹	289	609
Dépôts à court terme et avances.....	160	113
Charges payées d'avance et créances diverses.....	101	86
Taxes de vente à recouvrer.....	76	73
Impôts à recevoir	63	74
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	57	54
Stocks	46	42
Autres créances à court terme	135	137
	1 624 \$	1 860 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	404 \$	440 \$
Dettes fournisseurs.....	231	276
Intérêts à payer sur des emprunts.....	200	153
Impôts à payer	85	78
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	55	53
Tranche à court terme des obligations locatives.....	34	33
Tranche courante du passif sur contrat.....	27	24
Divers	53	29
	1 089 \$	1 086 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 31 mars 2023, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 967 millions \$ (1 126 millions \$ en 2022). De ce montant, une tranche de 790 millions \$ est exigible en 2023, une tranche de 163 millions \$, en 2024, une tranche de 7 millions \$, de 2025 à 2027, et la tranche restante de 7 millions \$, par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 31 mars 2023 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Chine	Énergie éolienne	Développement de 102 MW	255 millions CNY (38 millions \$)	20 %	T4 2023
États-Unis	Services d'énergie nucléaire	s. o.	4,5 milliards \$	Environ 450 millions \$	Deuxième semestre de 2023
États-Unis	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Exploitation de 473 MW	135 millions \$	20 %	Premier de trois projets au T4 2023
Chine	Énergie éolienne	Développement de 350 MW	853 millions CNY (125 millions \$)	20 %	Premier de deux projets au T4 2023
Europe	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Exploitation de 649 MW Développement de 531 MW	900 millions \$	17 %	Deuxième semestre de 2023
Australie	Producteur d'électricité intégré et détaillant d'énergie	Exploitation d'actifs visés par contrats de 7 GW, comptant 4,5 millions de clients	8,91 \$ AU par action, compte tenu d'une valeur de l'entreprise de 18,7 milliards \$ AU pour la totalité d'Origin	Jusqu'à 750 millions \$	T1 2024
États-Unis	Énergie décentralisée et solutions durables	Développement de 220 MW	14 millions \$	20 %	T3 2023

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Brookfield Infrastructure Income Fund, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels.....	100 \$	99 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	1 488	1 510
	1 588 \$	1 609 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Reinsurance Ltd (« Brookfield Reinsurance »).

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2023, et les montants empruntés portent intérêt au taux SOFR, majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée fournie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2023, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2022). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et sur le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à néant (moins de 1 million \$ en 2022).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	44 \$	13 \$
Coûts d'exploitation directs		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(1)	(3)
	(1) \$	(3) \$
Charge d'intérêts		
Emprunts	(5) \$	— \$
Désactualisation des soldes des contrats.....	(8) \$	(6) \$
	(13) \$	(6) \$
Autres		
Produit tiré des distributions.....	1 \$	— \$
Autres coûts associés aux parties liées	— \$	(1) \$
Coûts de service de gestion.....	(57) \$	(76) \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière aux :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	57 \$	54 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield.....	197	105
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	22	18
		<u>219</u>	<u>123</u>
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	333	341
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	132	128
Montants à recevoir			
Montants à recevoir	Brookfield.....	27	24
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance	3	3
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield.....	160	166
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	158	62
	Brookfield Reinsurance	328	321
Emprunts sans recours	Brookfield.....	44	18
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield.....	37	38
		<u>727</u>	<u>605</u>
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance	3	3
Emprunts de la société mère	Brookfield Reinsurance	7	7
Emprunts sans recours	Brookfield Reinsurance et entreprises associées	98	93
Autres passifs non courants			
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Brookfield Reinsurance et entreprises associées et autres	1	1
Montants à payer			
Passif sur contrat	Brookfield.....	666	662
		<u>667 \$</u>	<u>663 \$</u>
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Reinsurance et entreprises associées	12 \$	12 \$

21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consoli- dation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 31 mars 2023							
Actifs courants.....	65 \$	392 \$	2 645 \$	1 120 \$	3 492 \$	(4 206) \$	3 508 \$
Actifs non courants	4 797	241	3	43 616	61 214	(48 582)	61 289
Passifs courants	64	7	36	8 250	4 396	(7 926)	4 827
Passifs non courants.....	—	—	2 599	16	30 443	—	33 058
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	15 526	—	15 526
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 848	—	—	2 848
Actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	2 522	—	2 522
Actions privilégiées.....	—	573	—	—	—	—	573
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	761	—	—	765	—	(766)	760
Au 31 décembre 2022							
Actifs courants	61 \$	391 \$	2 336 \$	834 \$	4 172 \$	(3 611) \$	4 183 \$
Actifs non courants	4 860	241	3	33 830	59 860	(38 866)	59 928
Passifs courants	60	7	30	7 877	4 455	(7 486)	4 943
Passifs non courants.....	—	—	2 299	16	30 567	—	32 882
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	14 755	—	14 755
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 892	—	—	2 892
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 561	—	2 561
Actions privilégiées.....	—	571	—	—	—	—	571
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	761	—	—	765	—	(766)	760

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Trimestre clos le 31 mars 2023							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 331 \$	— \$	1 331 \$
Résultat net.....	(16)	—	1	(186)	353	25	177
Trimestre clos le 31 mars 2022							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 136 \$	— \$	1 136 \$
Résultat net	(33)	—	(3)	(283)	175	177	33

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses investisseurs institutionnels, a convenu d'investir jusqu'à 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) en vue d'acquérir une participation de 55 % d'une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan située en Inde, qui sert des clients commerciaux et industriels, dont la puissance du portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement s'élève à 4 500 MW. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, la clôture de la transaction devrait se réaliser au deuxième semestre de 2023.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti
D^{re} Sarah Deasley

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2022. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN